
SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE
DE RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le **30 NOV 2021**

N° **21-01253**/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **six cents (600) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education non Formelle (ex Instituteurs Principaux), session 2021**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
1°	NABI KOUILGA MARCEL	42107P	1026_9720_7986_1629	31/12/74

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DÉFAILLANT

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
152°	NANA FELIX	44604N	1026_7453_6974_4273	14/03/74

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGAN
Chevalier de l'Ordre de l'État

